**COMPTE RENDU DE LA REUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Jeudi 04 juin à 21 heures**

Tous les conseillers en exercice étaient présents

Secrétaire de séance Ramondenc Viviane

1. **DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS ET SYNDICATS**

Ont été élus délégués :

SIEDA : Rascol Alain, titulaire

PNR DES GRANDS CAUSSES : Rousset Jean-François, titulaire, Ramondenc Viviane, suppléante

S.I.A.E.P. DES RIVES DU TARN : Rascol Alain et Laffond Bernard, titulaires, Rivemale Patrick et Waligorski Marie-Lou, suppléants

SMICA (Syndicat Mixte d’Informatisation des Collectivités Aveyronnaises) : Rousset Jean-François, titulaire

AGENCE DEPARTMENTALE AVEYRON INGENIERIE : Rousset Jean-François, titulaire

C.N.A.S. (Comité National d’Action Sociale) : Laffond Bernard, titulaire

AVEYRON CULTURE : Ricard Nathalie, titulaire

CLET (Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées) : Rousset Jean-François, suppléant, le maire étant titulaire

CORRESPONDANT DEFENSE : Laffond Bernard, titulaire

COPIL PLUI (Comité de Pilotage PLUI) : Ramondenc Viviane, suppléante, le maire étant titulaire

1. **CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Le conseil municipal décide de constituer 7 commissions municipales, le maire y étant président de droit

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | | **NOMBRE DE MEMBRES** | **NOM Prénom** |
| **AFFAIRES SCOLAIRES** | | 2 | DECUP CAUMES Marie Claude GUIRAUD Vivien |
| **URBANISME** | | 7 | RAMONDENC Viviane DELMAS Marie WALIGORSKI Marie-Lou VALAT Karine ROUSSET Jean-François CASTAN Yves COVINHES Fabien |
| **VOIRIE-TRAVAUX-ASSAINISSEMENT** | | 4 | RASCOL Alain RICARD Nathalie CASTAN Yves GUIRAUD Vivien |
| **ASSOCIATIONS-ANIMATIONS-TOURISME** | | 5 | ALINAT Myriam VALAT Karine GUIRAUD Vivien ROUSSET Jean-François RICARD Nathalie |
| **FINANCES** | | 3 | VALAT Karine ALINAT Myriam RAMONDENC Viviane |
| **BATIMENTS COMMUNAUX (SALLE DES FETES-FOYER MAGALI)** | 3 | RICARD Nathalie DECUP CAUMES Marie-Claude GUIRAUD Vivien |
| **ENVIRONNEMENT** | 5 | WALIGORSKI Marie-Lou BERNAT Laurent COVINHES Fabien GUIRAUD Vivien RASCOL Alain |

1. **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le conseil municipal a dressé une liste des personnes susceptibles de siéger à la Commission communale des impôts directs (12 titulaires, 12 suppléants). La Direction Générale des Finances Publique de l’Aveyron désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants parmi cette liste.

1. **DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D’APPEL D’OFFRES**

Le conseil municipal a élu membres titulaires de la commission d’appel d’offres : Rascol Alain, Valat Karine et Castan Yves. Les membres suppléants sont : Ricard Nathalie, Alinat Myriam et Guiraud Vivien

1. **DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D’AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT**

Adopté à l’unanimité

1. **DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D’AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D’ACTIVITE**

Adopté à l’unanimité

1. **DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D’AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D’ACTIVITE**

Adopté à l’unanimité

1. **ATTRIBUTION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES AUX AGENTS**

Le conseil municipal, à l’unanimité, délibère favorablement pour attribuer des heures supplémentaires et complémentaires aux agents et en confie la gestion pour la durée du mandat à Monsieur le Maire

1. **FRAIS DE DEPLACEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL**

Le conseil municipal a délibéré favorablement pour fixer les modalités de remboursement des frais de déplacement du personnel communal.

1. **AVEYRON INGENIERIE CONVENTION DE MISSION -DIAGNOSTIC ET SUIVI DES SYSTEMES D’ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE MONTLAUR-BOURG, BRIOLS ET VERRIERES**

Monsieur le Maire expose que l’ Agence Aveyron Ingénierie accompagne la commune de Montlaur dans la gestion des systèmes d’assainissement collectif de Montlaur-Bourg, Briols et Verrières. Il propose de renouveler ce partenariat pour 2020,2021 et 2022.

Le conseil municipal, à l’unanimité, accepte de confier à l’Agence Aveyron Ingénierie la mission et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mission afférente à cette affaire.

**11- CONVENTION ENTRE l’ASA CANAL DE MONTLAUR ET LA COMMUNE DE MONTLAUR**

Monsieur le Maire fait d’un projet de convention entre L’ASA canal de Montlaur représentée par son président et la commune de Montlaur

Dans le cadre de la réalisation des travaux d’assainissement de Montlaur la commune sollicite à l’ASA Canal de Montlaur l’autorisation de canaliser en souterrain le canal sur la parcelle ZD n°48

En contrepartie la commune s’engagera à réaliser les ouvrages et garantir leur solidité et leur étanchéité, assurer l’entretien et le bon fonctionnement de la canalisation du canal sur la parcelle ZD n° 48 tant que le canal sera fonctionnel.

Adopté à l’unanimité

**12- PARTICIPATION FINANCIERE AU SIEDA**

Le projet d’aménagement du poste de relevage à Moulin Neuf nécessite une extension du réseau de distribution publique d’électricité. Le coût estimatif des travaux s’élève à 22 194.03 euros et la contribution restant à la charge de la commune à 6 960 euros. Adopté à l’unanimité.

**13- CREATION D’UN PASSAGE A MOULIN NEUF : TRANSACTIONS FONCIERES**

Monsieur le Maire expose : afin de permettre l’accès aux trappes de visite de l’assainissement du réseau de Moulin-Neuf il s’avère nécessaire de créer un passage. Les propriétaires concernés (M. Bernard Louis et Cts Lasserre) ont donné un accord sur les transactions foncières nécessaires à la réalisation de l’opération.

Mr Roques géomètre a été chargé d’établir le document d’arpentage pour cette affaire pour laquelle des nouveaux numéros ont été attribués. Le coût global d’acquisition des terrains s’élève pour la commune à 2 320 €. Adopté à l’unanimité.

Fin de séance à 23 heures